

Le MIGRANT

n°20 octobre 2008

cimade 63, 11 rue marmontel 63000 Clermont Ferrand tel : 04 73 93 79 30

groupe.cimade63@club-internet.fr <http://cimade63.blogg.org>

www.cimade.org



Cimade
service œcuménique d'aide

**ASSEZ
D'HUMILIATION!**
Les migrants sont notre monde

**LES
AMOUREUX
AU BAN PUBLIC**

Saisine de la Haute autorité de lutte contre les discriminations par des couples franco-étrangers

Pour vivre en France avec une personne étrangère, mieux vaut être ressortissant d'un autre pays européen que français.

Dans le cadre de la campagne des "Amoureux au ban public" pour le droit de vivre en famille, une délégation de membres du mouvement a déposé à la HALDE treize dossiers représentatifs des discriminations vécues par les couples franco-étrangers.

Cette délégation était accompagnée par Serge Slama et Gwënaële Calves, deux des quatre-vingt chercheurs et universitaires signataires d'un texte de soutien à l'initiative.

La saisine porte sur la différence de traitement infligé aux couples franco-étrangers par rapport aux européens vivant en France avec un(e) conjoint(e) extra-communautaire.

Myriam, marocaine, est mariée avec un ressortissant français. En situation irrégulière, elle peut être expulsée du territoire français. Pour obtenir un titre de séjour, elle doit obtenir un visa dans son pays d'origine. Cette formalité accomplie, elle n'obtiendra qu'un titre de séjour temporaire d'un an en France.

Si Myriam était mariée à un ressortissant européen vivant et travaillant en France, elle serait inexpulsable, n'aurait pas besoin de présenter un visa pour obtenir un titre de séjour qui aurait au minimum une durée de validité de 5 ans !!!

SOUTENEZ LA CAMPAGNE DES AMOUREUX
<http://amoureuxauban.net>

News à lire sur notre blog...

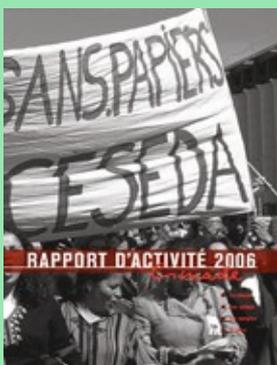
- @ Rétention: la Cimade veut une modification du marché
- @ Un enfant de 12 mois au centre de rétention administratif de Rennes
- @ La loi « des Jungles » Enquête de la Coordination National du Droit d'Asile (CFDA).
- @ 80 universitaires et chercheurs soutiennent la saisine de la Halde par les Amoureux au ban public
- @ Rétention: le ministre ment selon le gisti
- @ La Halde épingle la CAF
- @ La France en flagrant délit de violation du droit communautaire sur le droit au séjour des citoyens de l'Union
- @ Après le FASILD, l'ASCE est menacée.
- @ Les étrangers lésés par le RSA
- @ "Jeunes scolarisés et parents sans-papiers : Régularisation, mode d'emploi" (3ème édition) par RESF
- @ Le budget 2009 prévoit 42 millions d'euros pour les expulsions de sans-papiers...
- @ **SIGNEZ LA PETITION "Les droits des étrangers ne peuvent se réduire à un marché !"**
<http://placeauxdroits.net/petition2/?petition=5>
- @ Vingt-huit réfugiés somaliens se noient au large du Yémen

**25 octobre 2008 à partir de 9h30,
Centre Jean Richepin, salle 1**

la CIMADE 63 organise,
avec Jean-Paul NUNEZ, délégué national de la Cimade

**une journée d'information et de formation
en direction des bénévoles et travailleurs
sociaux qui accueillent des étrangers.**

Comment évaluer leur situation?
Comment les informer et les orienter?
Participation libre.



A VOS AGENDAS !!!

du 10 au 12 octobre : session cimade à Sete --- **17 et 18 octobre** : MANIFESTATION NATIONALE à Paris --- **24/10** : forum social à Vichy --- **25/10** : formation juridique par la cimade --- **3/11** : Manif /contre sommet à vichy --- **du 27/10 au 7/11** : Question de Justice / Question d'Injustice à La Gauthière : **le 7/11** Soirée débat avec un intervenant cimade en Centre de Rétention